



Seul le discours prononcé fait foi

**Visite d'État au Luxembourg
de LL.MM. le roi et la reine des Belges
du 15 au 17 octobre 2019**

**Discours de S.A.R. le Grand-Duc à l'occasion
du dîner de gala au palais grand-ducal
(15.10.2019)**

Sire, Majesté,

« Mon très cher cousin », cette formule un peu surannée d'usage protocolaire, un Souverain l'emploie lorsqu'il s'adresse par courrier à un autre Souverain. Or, ce soir, vous en conviendrez Sire, celle-ci revêt un sens tout particulier alors que je vous souhaite, ainsi qu'à Sa Majesté la Reine la plus chaleureuse bienvenue au Luxembourg. Je regrette beaucoup que la Grande-Duchesse ne soit pas en mesure de se joindre à nous pour une visite qui est bien plus qu'un rendez-vous familial, mais le moment de célébrer une relation unique entre deux Etats et entre deux peuples. Elle sera cependant dans nos cœurs tout au long de cette visite.

En choisissant le train pour vous rendre dans un pays voisin et ami, au gré d'un voyage qui a dû vous paraître bien long pour une distance assez courte – mais cela est une autre histoire - vous avez accompli un geste lourd de symbole qui correspond bien à votre personnalité ; vous affirmez des convictions, ce qui fait de vous un Roi respecté et apprécié, figure d'unité dans un Etat fédéral qui a beaucoup évolué au cours des dernières années.

Sire, Majesté,

Le lien atypique entre la Belgique et le Luxembourg tient naturellement beaucoup à l'histoire et à la géographie, mais il est surtout le fruit d'une volonté et d'une mentalité communes. C'est ce qui en fait une relation privilégiée.

Belges comme Luxembourgeois, nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous sommes conscients de la fragilité des choses essentielles, comme de la souveraineté ou de l'indépendance. D'instinct, nous savons que le cadre national est très vite dépassé, lorsqu'il s'agit d'aborder les problèmes contemporains et c'est donc naturellement que nous nous tournons vers les autres pour tenter de les résoudre. Nous sommes fiers de nos nations comme cadre de vie de nos sociétés, et en même temps nous recherchons le partenariat ou la coopération avec les Etats qui nous entourent.

En ces temps de repli et de crispation qui suscitent beaucoup d'inquiétude, il est important que la Belgique et le Luxembourg continuent à défendre ensemble l'approche multilatérale et ses instruments, instruments qui sont les seuls à mêmes d'apporter la concorde et l'harmonie dans un monde qui semble nous échapper.

Après la deuxième guerre mondiale- d'ici peu nous allons commémorer ensemble les 75 ans de la bataille des Ardennes- nos deux pays ont fait le choix d'être parmi les membres fondateurs d'organisations internationales ou d'inaugurer de nouvelles méthodes de coopération entre les Etats. Aujourd'hui cet engagement commun est appelé à être réaffirmé avec détermination pour surmonter d'autres défis tels que la préservation de l'environnement ou la migration. Hôtes des institutions européennes, vivier traditionnel des grands dirigeants européens, nos Etats se distinguent par leur influence et leur capacité à assumer leurs responsabilités. Ainsi je voudrais souhaiter le meilleur au Royaume de Belgique qui a entamé sa difficile mission au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Sire, Majesté,

Notre partenariat a fait de la Belgique et du Luxembourg une « communauté de destin ». Pendant longtemps, ce fut le partage d'une monnaie commune ou une union douanière et économique qui l'ont marqué. De nos jours, ce sont de nouveaux champs de coopération qui s'ouvrent.

Je suis très heureux, Sire, que votre visite d'Etat soit justement l'occasion de mettre à l'honneur ces nouveaux secteurs parce qu'ils permettent de consolider les coopérations existantes et de stimuler le progrès et l'innovation dans le but d'assurer une croissance durable beaucoup plus respectueuse de l'environnement. Je veux parler de l'économie circulaire, de la mobilité, de la recherche en matière de santé, de l'espace, des FINTECH ou encore de la co-production cinématographique. Je ne veux pas oublier notre coopération essentielle en matière de défense et la convergence qui existe sur les grands axes de politique de sécurité et de défense. Toutes ces évolutions dans les domaines les plus variés sont la preuve du dynamisme de notre relation, qui éclot entre deux Etats mais aussi deux populations qui ont tant à partager.

Dans une Belgique fédérale, les régions et les communautés ont chacune leur marque de fabrique dans leur rapport à mon pays. Pour la Flandre, les ports et le littoral, synonymes d'ouverture et d'échanges économiques. Pour la Wallonie, la proximité linguistique, la coopération universitaire et culturelle et surtout la réalité d'une Grande région qui s'impose chaque jour davantage. Pour la communauté germanophone enfin, une relation riche en rapports de proximité et marquée par un dialogue politique intense.

Bref, ce royaume si proche nous offre tant de visages qu'il suscite auprès des Luxembourgeois un attrait sans cesse renouvelé. La qualité de ses universités en fait depuis le Moyen-âge une des destinations favorites de nos étudiants. Ses grands artistes des siècles passés, Van Eyck, Bruegel, Rubens et tant d'autres, mais aussi Ensor, Magritte ou Delvaux sont sur l'agenda culturel de tous les amateurs d'art. Ceux de littérature se tournent vers Simenon, Maeterlinck

ou Amélie Nothomb pour n'en citer que quelques-uns alors que les amoureux de bande-dessinée ont fait depuis longtemps de Bruxelles leur capitale de cœur.

Sire, Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de cette première journée d'une visite d'Etat pas comme les autres, je repense avec émotion à mes parents, à mon cher père qui nous a quittés il y a quelques mois et à ma chère mère qui a toujours conservé un attachement filial à sa patrie. Aujourd'hui nous sommes un peu les continuateurs de leur intimité avec la Belgique. C'est dans cet esprit que je lève mon verre en l'honneur de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, au bonheur de la famille royale et à l'amitié entre nos deux nations.